

Forum régional européen sur la prévention des conflits et la protection des droits de l'homme des minorités


12-13 Octobre, 2021 | RÉUNION EN LIGNE



Soutenu par

 Federal Ministry
Republic of Austria
European and International
Affairs



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

En coopération avec



Appel à participation

Contextualisation

Il existe un large consensus mondial sur le fait que la lutte contre les inégalités et des institutions inclusives sont essentielles pour s'attaquer aux causes profondes des conflits. La plupart des conflits sont caractérisés par une inclusion insuffisante des minorités. Sachant que cet aspect est souvent associé à un mépris de leurs identités et de leurs griefs ainsi qu'à un déni des droits humains, le principal défi consiste désormais à mieux comprendre ce que cela signifie en pratique.

Depuis 2010, le nombre de conflits violents majeurs a triplé à l'échelle mondiale, et une grande partie de cette augmentation concerne la montée en puissance des conflits intra-étatiques, qui impliquent généralement des minorités. « Il y a maintenant plus de conflits violents dans le monde qu'à n'importe quel moment au cours des 30 dernières années, et le monde est également confronté à la plus grande crise de déplacement forcé jamais enregistrée »¹.

¹ HCR, Tendances mondiales, 13

La paix, la stabilité et la justice - en d'autres termes, la prévention des conflits violents - exigent que l'on réponde aux principaux griefs des minorités liés à leur exclusion, aux pratiques discriminatoires en matière de participation à la vie publique et dans d'autres domaines, à la prise en compte de leurs cultures, religions ou croyances, et de leurs langues, ainsi qu'à d'autres violations de leurs droits fondamentaux visant à protéger leur existence et leur identité. L'exclusion et la discrimination des minorités, au lieu d'assurer leur inclusion et leur protection dans la société par la mise en œuvre de leurs droits humains, sont les principales causes profondes de la plupart des conflits contemporains.

Pour prévenir les conflits, il faut remédier à ces défaillances de mise en œuvre. Garantir la protection des droits humains des minorités et veiller à leur mise en œuvre avant que les griefs ne puissent s'envenimer augmente les chances qu'un conflit ne se produise pas. Ce sont les voies du respect de la dignité et de l'égalité de toutes les personnes pour parvenir à la justice, à la paix et à la stabilité, comme le prévoit le préambule de la Déclaration universelle des droits humains et l'émergence du système international des droits humains après la Seconde Guerre mondiale. Les voies de la paix et de la prévention des conflits se trouvent donc dans la compréhension et la mise en œuvre correctes des droits humains des minorités.

La note de concept complète pour les Forums régionaux de 2021 est disponible [ici](#).

Objectifs

L'objectif principal du Forum régional européen sur « La prévention des conflits et la protection des droits humains des minorités » est de fournir des informations régionales qui alimenteront le travail thématique du Rapporteur spécial pour son rapport lors de la 49^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies en mars 2022. En outre, les discussions alimenteront les travaux et les recommandations de la 14^e session du Forum de l'ONU sur les questions relatives aux minorités qui aura lieu à Genève en décembre 2021.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Développer une compréhension mutuelle du rôle de la protection des droits humains des minorités dans la prévention des conflits.
2. Discuter des défis juridiques, institutionnels et politiques liés à la reconnaissance et à la mise en œuvre des droits humains des minorités afin de répondre aux griefs de longue date qui peuvent conduire à des tensions et à d'éventuels conflits.
3. Identifier pourquoi les causes profondes de la plupart des conflits, le déni des droits humains des minorités et de leurs aspirations, sont rarement reconnues ou traitées.

4. Renforcer les partenariats entre les différentes parties prenantes et développer les capacités pour s'attaquer aux causes profondes des conflits contemporains et prévenir plus efficacement les conflits.

Date et lieu

Date: 12 – 13 octobre 2021

Réunion en ligne

Participation

La participation au Forum régional européen sera ouverte aux États, aux organisations intergouvernementales, notamment les agences et les mécanismes des Nations Unies, aux institutions nationales des droits humains et autres organismes nationaux pertinents, aux universitaires et experts des questions relatives aux minorités, aux représentants des minorités ainsi qu'aux organisations de la société civile spécialisées dans les questions relatives aux minorités.

La participation est ouverte aux personnes impliquées dans les questions relatives aux minorités dans la **région européenne** (voir la liste des pays éligibles [ici](#)), et ayant un **intérêt et une expertise** clairs **concernant la prévention des conflits et les minorités**.

Chaque participant doit s'inscrire individuellement en ligne [ici](#). Les inscriptions seront closes à **23 heures CEST, mercredi 6 octobre 2021**.

Les participants sont invités à soumettre leurs propositions de recommandations avant le Forum régional européen à l'adresse suivante regionalforum@tomlantosinstitute.hu. Toutes les recommandations écrites soumises sont rassemblées et considérées comme faisant partie de la série finale de recommandations élaborées au cours du forum régional.

Le Forum régional européen sera un événement en ligne. De plus amples détails pour participer à la réunion seront envoyés après confirmation de l'inscription, quelques jours avant l'événement.

Domaines de discussion

À la lumière des principaux objectifs des forums régionaux, les discussions porteront sur les thèmes généraux ci-après. Elles s'appuieront sur le cadre du droit et des normes internationales en matière de droits humains :

1. Causes profondes des conflits contemporains impliquant des minorités
2. Cadre normatif : les droits humains des minorités et la prévention des conflits
3. Obstacles à la mise en œuvre des droits des minorités et à une prévention précoce et efficace des conflits
4. Moyens de combler les lacunes des mécanismes des droits humains pour protéger les minorités et prévenir les conflits

L'importance de l'inclusion de la perspective de genre dans les activités de prévention des conflits a été de plus en plus reconnue ces dernières années. Par conséquent, les discussions tiendront compte du genre et du rôle des femmes par rapport aux conflits, ainsi que de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, et de leur intersection spécifique avec les minorités.

Outre les quatre panels thématiques, le forum régional comprendra également un panel étatique de haut niveau composé de plusieurs présentations étatiques. Cela permettra de mettre en lumière les expériences positives et les leçons apprises par les États qui ont été impliqués dans des activités de prévention des conflits, en approfondissant la compréhension du rôle de la protection des droits humains des minorités dans la prévention des conflits.

Productions

Sur la base des discussions et des contributions des participants, la principale production du Forum régional européen sera un document contenant des recommandations pratiques reflétant les contextes et les défis régionaux.

L'interprétation sera assurée en anglais, français, russe et romani